

Le sens chrétien des funérailles

Les funérailles sont l'ensemble des cérémonies accomplies pour rendre les derniers devoirs à une personne défunte.

Dans le christianisme, il s'agit de la célébration au cours de laquelle l'Église confie à Dieu la personne décédée.

La Pastorale des funérailles est là pour permettre aux familles de vivre pleinement l'avant, l'après et la célébration elle-même des funérailles : accueil, écoute, consolation, préparation de la célébration, mener la célébration et accompagnement au cimetière.

C'est le mystère pascal du Christ que l'Église célèbre, avec foi, dans les funérailles de ses enfants. Ils sont devenus par leur baptême membres du Christ mort et ressuscité. On prie pour qu'ils passent avec le Christ de la mort à la vie, qu'ils soient purifiés dans leur âme et rejoignent au ciel tous les saints, dans l'attente de la résurrection des morts et la bienheureuse espérance de l'avènement du Christ.

Aussi, l'Église offre-t-elle pour les défunts le sacrifice eucharistique de la Pâque du Christ et elle leur accorde ses prières. Ainsi, puisque tous les membres du Christ sont en communion, elle obtient pour les uns un secours spirituel en offrant aux autres la consolation de l'espérance. Tout en écartant l'ostentation pompeuse, il convient d'honorer les corps des fidèles défunts, qui ont été le temple du Saint-Esprit. En célébrant les obsèques de leurs frères, les chrétiens ont à affirmer leur espérance de la vie éternelle, sans négliger pour autant la mentalité et les réactions de leur époque et de leur pays au sujet des défunts.

Les 3 étapes du rituel catholique des funérailles

L'Église a prévu des prières dès le moment de la mort jusqu'à la célébration et, après la célébration, pour l'inhumation ou le dépôt d'une urne dans une tombe ou un columbarium. Elles sont disponibles dans le livre « Rituel

des funérailles II » ou dans le guide « Dans l'espérance chrétienne : célébrations pour les défunts » (Desclée-Mame, Paris, 2008).

• 1^{ère} étape : de la mort à la célébration

Prières dès après la mort, auprès du corps, à la maison ou dans un reposoir, veillées de prière auprès du corps, « adieu au visage » lors de la fermeture du cercueil, prières ou chants lors du transfert à l'église. Ces prières peuvent être faites par le prêtre, par un diacre ou un laïc membre du service des funérailles, par un membre de la famille ou un ami.

• 2^e étape : la célébration à l'église

C'est la célébration principale. Elle a lieu normalement à l'église paroissiale du défunt. Elle peut se tenir dans une autre église (domicile de la famille, chapelle du cimetière, lieu où est mort le défunt...). Le Synode du diocèse de Nice rappelle : « L'église paroissiale, parce qu'elle est le lieu de rassemblement des chrétiens, est le lieu des funérailles chrétiennes. Néanmoins, il demeure possible, et même souhaitable, que l'Église ne soit pas absente des divers lieux où les familles se réunissent autour de leur défunt (athanée, crématorium, maison de retraite, hôpital). Le service diocésain des funérailles veille à mettre en œuvre des célébrations appropriées à ces lieux particuliers en collaboration avec les pompes funèbres. La demande par certaines familles de l'eucharistie dans les églises est honorée

“

Tout en écartant l'ostentation pompeuse, il convient d'honorer les corps des fidèles défunts, qui ont été le temple du Saint-Esprit.

”



dans la mesure du possible. » Pour prévoir le jour et l'heure de la célébration à l'église, contacter les pompes funèbres et la paroisse. Cette dernière donnera rendez-vous à la famille pour rencontrer le prêtre, le diacre ou un officiant mandaté. La célébration de l'eucharistie est souhaitable quand le défunt était pratiquant, quand il y a des pratiquants dans la famille ou parmi ceux qui vont venir. Si ce n'est pas le cas, il est souvent préférable de ne pas célébrer l'eucharistie lors des obsèques, mais la famille sera invitée à une messe à un autre moment afin de prier pour le défunt.

Dans le cas où la famille désire une célébration dans une salle d'athanée, du crématorium ou d'une maison de retraite, le diocèse de Nice a édité un guide pour ce moment de prière commune, qui se rapproche d'une célébration liturgique sans messe. Pour prévoir cela, on s'adresse à la paroisse du territoire ou au service diocésain des funérailles (en particulier pour les crématoriums et athanées). Une offrande pour l'Église est prévue lors des funérailles. À titre indicatif, le diocèse propose 170 euros.

• 3^e étape : l'inhumation au cimetière (ou dépôt de l'urne)

Au cimetière, les proches disent un ultime adieu au défunt, là où il repose dans l'attente de la résurrection, parfois avec les membres de sa famille qui l'ont précédé. Quand le prêtre ou un autre officiant et la plupart des gens vont au cimetière, le rite du dernier adieu peut s'y effectuer. Le moment de l'inhumation est difficile pour les proches, il est important qu'une prière puisse avoir lieu.

Dans le cas d'une incinération, la célébration doit se faire avec le corps présent, dans le cercueil, avant l'incinération. On ne bénit pas une urne. On ne peut pas célébrer des funérailles avec une urne (sauf circonstances très exceptionnelles qui nécessiteraient un accord de l'évêque). On n'admet pas une urne dans une église (on peut éventuellement la déposer dans un atrium ou un lieu digne, quand la célébration des funérailles n'a pas pu se faire avant l'incinération et que les gens viennent avec l'urne).

Une instruction de Rome a rappelé en 2016 que l'inhumation reste la manière de faire

la plus conforme à la foi chrétienne. Selon la tradition biblique, depuis Abraham, les morts sont ensevelis en terre ou dans un tombeau. Jésus lui-même a été enseveli dans le tombeau de Joseph d'Arimatee, avant sa résurrection. La basilique du Saint-Sépulcre à Jérusalem en est témoin. Le cimetière est un lieu de prière, un signe que tout n'est pas fini, que les corps ressusciteront au dernier jour. Les chrétiens vont y prier, se recueillir, se souvenir de leurs défunts ; des célébrations y sont organisées à la Toussaint ou le jour des morts. L'incinération comporte une certaine violence, et la dispersion des cendres empêche un lieu de mémoire. C'est pourquoi l'Église, même si elle ne refuse plus les funérailles chrétiennes à ceux qui ont choisi l'incinération, la déconseille. Dans le cas d'une incinération, elle interdit que l'on garde les cendres à la maison (la loi française l'interdit aussi) ou qu'on les partage ou les disperse. Elle peut refuser les funérailles à ceux qui prévoient une dispersion qui manifeste un refus de croire à la vie éternelle. L'Église demande que l'urne soit déposée au cimetière, en terre, dans la tombe familiale ou dans un columbarium.

Accompagnateur des familles en deuil

Cette mission d'Église consiste à témoigner du mystère pascal du Christ, à vivre la pastorale des funérailles comme chemin d'évangélisation, à préparer et conduire les obsèques, à reconforter dans l'espérance les familles en deuil. Cela s'opère sous la responsabilité des ministres ordonnés (prêtres et diacres) de la paroisse, en équipe paroissiale, en coordination avec le service diocésain des funérailles, durant un temps limité (trois ans renouvelables), à titre bénévole.

La personne qui reçoit l'office d'accompagnement des familles en deuil est un baptisé, homme ou femme, laïc ou religieux(se), dans la communion de l'Église, et pourvu des qualités requises. Une formation initiale est obligatoire. L'office est confié par lettre de mission donnée par l'évêque. Organisée par le service diocésain des funérailles, une formation continue est assurée. ■

PASTORALE DES FUNÉRAILLES

P. Jean-Marie Tschann

Tél. 06 17 55 18 87 • jeanmarietschann@gmail.com

Les funérailles catholiques dans les Alpes-Maritimes

RENCONTRE AVEC MARC CHAFFAROD

RESPONSABLE DES OFFICIANTS CATHOLIQUES AU CRÉMATORIUM ET À L'ATHANÉE DE NICE



En quoi consiste cette mission ?

Le diocèse de Nice autorise la célébration des obsèques dans les crématoriums et maisons funéraires pour des raisons pastorales ou des situations particulières. Mais une fois que j'ai dit cela, il convient immédiatement de rappeler que le lieu habituel pour les obsèques est l'église paroissiale du défunt ou de sa famille. C'est là qu'il sera allé à la messe, que les baptêmes des enfants ont eu lieu, etc... donc c'est là que doivent se dérouler de façon normale et habituelle les funérailles.

Comment se fait-il alors que vous ayez de plus en plus de demandes pour des obsèques dans des chambres funéraires ou des crématoriums ?

Les raisons sont multiples, mais j'en vois deux essentiellement. D'abord, le côté pratique : les familles (enfants, petits enfants des défunts) dispersées dans toute la France ou même à l'étranger, ne connaissent ni la ville ni ses églises et demande que l'ensemble des funérailles se déroule dans un lieu unique pour que ce soit plus simple pour eux. Deuxièmement, les familles sont de moins en moins croyantes. Il n'est pas rare qu'elles nous disent lors de la préparation : « vous savez pour nous l'église c'est trop, on n'y serait pas allé. On veut juste une petite bénédiction au crématorium, et c'est tout ! ».

Vous constatez donc un recul de la foi chez les familles que vous rencontrez ?

Ho oui, on a parfois l'impression qu'avec l'enterrement de la grand-mère, c'est la foi de toute la famille qu'on enterre !

C'est d'autant plus vrai dans les crématoriums où existe une grande tradition de laïcité. N'oublions pas que la crémation moderne (relancée en France avec la loi

de novembre 1887 sur la liberté des funérailles et la possibilité crématisante) a été un virulent combat des Libres penseurs et des francs-maçons d'obédience laïque. Il reste encore quelques traces tenaces de ces courants de pensée dans le monde crématisant, même si elles tendent à s'estomper. C'est en fait la démocratisation de la crémation qui a fait venir l'Eglise dans les crématoriums.

Comment cela ?

Quand en 1970, la crémation représentait 0.32 % du nombre des funérailles en France, les raisons de ceux qui la demandaient restaient idéologiques (avec le choix revendiqué d'obsèques non religieuses).

Mais aujourd'hui, où le taux de crémation avoisine les 40% des funérailles sur le territoire national, les motivations des demandeurs sont bien multiples : choix financier (même si l'écart diminue, la crémation est moins chère qu'une inhumation). Contrainte financière aussi : quand il n'y a plus assez d'argent pour rapatrier le corps du défunt dans le caveau familial à l'autre bout de la France, alors la famille n'a d'autre choix que de pratiquer une crémation et d'inhumer l'urne dans le caveau familial. Désir de liberté du défunt (ne pas être enterré en rang d'oignons dans un cimetière, mais dispersé en mer méditerranéenne, cette mer que l'on a tant aimé de son vivant).

La crémation peut être « tendance » pour une partie de la population : la connotation moderne et urbaine de ce choix. Écologique aussi ! On pense -et à tort, quand on sait les mètres cubes de gaz nécessaires- que la crémation est plus écologique que l'inhumation. On veut éviter la surpopulation des cimetières et « laisser la terre aux vivants » pour reprendre le slogan d'une association crématisante.



Marc Chaffarod se prépare à célébrer l'une des cinq bénédictions au programme de sa journée.

En 2018 les six officiants (un diacre permanent, un ministre institué, cinq laïcs missionnés) ont préparé et célébré 1137 obsèques au crématorium de Nice.





Les raisons invoquées pour le choix crématisiste sont donc nombreuses. Constatez-vous lors des rencontres avec les familles que certaines reviennent plus que d'autres ?

Oui, mais c'est souvent dans ce que les familles n'expriment pas. Dans le non-dit. J'en vois deux qui reviennent régulièrement. Tout d'abord, le choix du défunt d'être crématisé « pour ne pas gêner ceux qui restent » : ne pas les astreindre à entretenir une tombe, à la fleurir à chaque Toussaint, surtout si elle est loin de chez eux. Il se développe dans notre monde contemporain une évidence à penser que venir au cimetière, fleurir un caveau, passer un coup de balai autour, est une contrainte astreignante et inutile. C'est bien dommage ! Si l'on osait dire tous les bienfaits, pour les veuves et les veufs de se rendre sur la tombe du cher disparu : sortir de chez soi, exercer une activité physique en marchant jusqu'au cimetière, voir que l'on n'est pas seul touché par le deuil lorsqu'on rencontre les autres endeuillés, au fil des jours se saluer puis nouer des liens et ainsi partager sa peine... Un chemin de deuil qui conduit à de belles guérisons.

Une autre raison du choix crématisiste qui n'est pas verbalisée lors de la rencontre avec les familles mais que nous retrouvons dans beaucoup de situations relève du domaine de « la rupture ».

Pourriez-vous expliciter par des exemples ?

Rupture familiale tout d'abord : les personnes sont divorcées, le corps de l'épouse n'est plus accepté dans le caveau familial de son ex-époux, puisqu'ils ne vivaient plus ensemble. Que faire ? Le plus pratique reste pour beaucoup une crémation.

Rupture géographique : on vient passer sa retraite sur la Côte-d'Azur, après une carrière professionnelle qui s'est déroulée un peu partout en France. Où sera enterré le défunt qui n'a plus d'attache avec une terre ou un lieu géographique précis ? Si le transport n'est pas trop cher et qu'il existe un caveau de famille, alors il sera acheminé et inhumé dans le caveau familial. Sinon, dans bien des cas, la famille trouvera plus simple de pratiquer une crémation. Je me rappelle l'interpellation d'une grand-mère « pied noir » à qui je faisais remarquer que les rapatriés se faisaient souvent crématiser : « *Monsieur, nous n'avions pas les moyens d'acheter des appartements, alors vous pensez bien que nous n'allions pas acheter des caveaux !* ».

Rupture sociale : quand une personne n'a plus beaucoup de liens, familiaux, amicaux, sociaux... elle ne voit pas l'intérêt de laisser une trace sur cette terre où d'une certaine manière, elle est déjà effacée. Elle préférera l'anonymat du jardin du souvenir.



On constate que les motivations sont bien diverses, comment cette présence d'Église et ce service aux familles permettent-ils d'évangéliser « les périphéries » dont parle le pape François ?

D'abord par la qualité de l'accueil des familles. Toutes les célébrations sont préparées avec les proches. Soit lors d'un rendez-vous ou encore par téléphone. C'est souvent l'occasion de bien des confidences. Notre manière de nous comporter avec les familles, par une attitude humble, par une qualité d'écoute qui va leur permettre d'exprimer leur colère, leur peine ou toutes les émotions qui surgissent en eux face à ce décès. C'est sûrement déjà une première attitude évangélisatrice : je me tais et j'écoute.

Le moment où nous devons parler est la célébration religieuse. Là, nous sommes au cœur de la foi chrétienne, puisque nous annonçons la mort et la résurrection de Jésus et la promesse qui nous a été faite de notre propre résurrection. Je reste intimement persuadé que la plus belles des consolations que nous pouvons offrir aux familles est cette belle annonce du mystère de notre foi.

D'accord mais que dites-vous lorsque vous avez à faire à des familles qui sont éloignées de la foi chrétienne ou rejettent son message ?

J'utilise des mots simples, des images, compréhensibles par tous, mais jamais je ne brade cette annonce de la mort et de la résurrection du Christ, et à sa suite de notre propre résurrection. Juste un exemple : *Père nous remettons en ta Miséricorde notre sœur Thérèse*, parfois quand la situation pastorale l'exige, il m'arrive de dire « *Père, nous déposons dans tes bras notre sœur Thérèse : prends soin d'elle* ». Cela ne va pas plus loin !

L'erreur serait de se dire « ne parlons pas de choses qui fâchent mais contentons-nous d'un langage doux-cereux où l'amour, le désir de paix et d'harmonie, qui sont des valeurs universelles, mais aussi un message auquel toute l'assemblée pourra adhérer, remplacera l'annonce du cœur de notre foi chrétienne ». Agir ainsi serait succomber à la facilité et surtout faillir à notre mission.

RENCONTRE AVEC LE DIACRE PHILIPPE MELLET

RESPONSABLE DE LA PARTIE EST DU VAR



La pastorale des funérailles a pour mission d'accompagner les familles en deuil dans le parcours proposé par l'Église : d'une veillée auprès du défunt, à la fermeture du cercueil (prière appelée « adieu au visage »), à la célébration en église, dans une athanée ou un crématorium, et enfin au cimetière. L'Église propose ainsi une démarche très forte : la fermeture du cercueil correspond à « l'adieu à la famille », la célébration à l'église (au crématorium ou à l'athanée) correspond à « l'adieu à la famille chrétienne » et la prière au cimetière correspond à « l'adieu à la famille humaine ». À chaque fois, l'annonce de l'espérance de la résurrection est au cœur des prières.

En fonction des situations et des demandes des familles, l'accompagnement peut comprendre toutes les étapes de la veillée de prière à la prière au cimetière, ou se limiter le plus souvent à une rencontre préalable et à la célébration. Cet accompagnement des familles en deuil est une véritable œuvre de charité au cours de laquelle nous prenons soin des familles et les aidons à rejoindre le chemin d'espérance en la résurrection, à la suite du Christ.

La mission de l'équipe de la pastorale diocésaine des funérailles se décline en plusieurs axes :

- favoriser l'appel de laïcs à cette mission pour aider les prêtres qui ne peuvent, souvent, plus assurer tous les offices religieux des funérailles ;
- former les laïcs à cette délicate mission ;
- rencontrer régulièrement les doyennés et les équipes paroissiales de funérailles pour être à l'écoute de chacun et pour veiller aux besoins de ces équipes.



Depuis une trentaine d'années, les évêques ont invité des laïcs à participer à cette mission qui consiste concrètement à rencontrer les familles pour préparer avec elles les différentes célébrations, mais aussi à présider une célébration de funérailles. Pourquoi des laïcs ? Parce que la célébration des funérailles en Église n'est pas un sacrement : c'est un temps de prière. Or, tout laïc peut présider un temps de prière ! C'est ainsi une très belle mission ecclésiale qui peut leur être confiée.

Pour exercer notre mission, nous avons des réunions en équipe diocésaine pour partager sur ce qui a été vécu et pour organiser le programme à venir. Chaque année, une journée de formation est organisée pour les nouveaux venus : les éléments essentiels de l'accompagnement des familles en deuil leur sont présentés. Trois demi-journées de formations sont organisées pour tous les participants à cette pastorale. Enfin, une dernière journée de formation a lieu en présence de notre évêque.

Ce rythme de formation est très important car il permet à chacun d'aborder les nombreux sujets de cet accompagnement : comment accueillir les familles, comment comprendre et vivre le rituel, comment organiser puis vivre les célébrations, comment préparer le « mot d'espérance », c'est à dire le commentaire d'évangile. Nous partageons également sur les situations concrètes que nous avons vécues quand nous avons besoin d'un éclairage particulier sur tel ou tel point concret (propositions de chants, témoignages des familles, relations avec les pompes funèbres, casuel – c'est-à-dire le don financier de la famille à l'Église, etc.).

Responsable sur une zone du diocèse, je vais à la rencontre des différents doyennés pour me présenter et échanger avec eux sur les réalités vécues dans le cadre de cette pastorale, au niveau du doyenné. Je vais aussi à la rencontre des équipes paroissiales afin de mieux les connaître et d'échanger sur les réalités vécues dans chaque équipe.

Il est bon d'avoir tous ces échanges, même si des personnes assument cette pastorale depuis 10, 20 ou 30 ans : nous avons toujours besoin de revenir aux fondamentaux, alors que nous

pouvons nous laisser entraîner dans une routine, même si l'on met tout son cœur dans cet accompagnement des familles.

C'est d'autant plus important que la très grande majorité des personnes demandant une célébration religieuse des funérailles sont assez éloignées de l'Église : notre accueil doit prendre en compte ce fait de société. En effet, alors même que ces personnes vivent un deuil très récent, elles sont invitées à préparer avec nous une célébration religieuse dont elles n'ont

pas la moindre idée : nous avons à les guider avec délicatesse pour prendre en compte leurs désirs particuliers (chants, témoignages, gestes...), tout en restant conformes à la liturgie.

Il est alors évident que cette pastorale est un véritable lieu de catéchèse : à travers la liturgie et la rencontre avec les équipes d'accompagnement des familles, elles sont momentanément immergées dans la vie de l'Église, elles découvrent que des personnes sont à leur service, bénévolement, et que ces personnes sont disponibles et attentives à ce qu'elles vivent.

Cette pastorale est une très belle œuvre de charité auprès de personnes en situation de souffrance : l'Église leur apporte une attention très humaine en un moment difficile, mais aussi la Parole de Dieu qui est source de vie, et l'annonce de l'espérance d'une résurrection dans le Royaume de Dieu. C'est un contact rare avec l'Église pour beaucoup de personnes : il est d'autant plus important qu'il soit de qualité !



RENCONTRE AVEC LE DIACRE CHRISTIAN COUPAYE, RESPONSABLE DE LA PARTIE OUEST DU VAR

“

Aujourd'hui, prêtres, diacres et laïcs continuent d'une façon complémentaire cette belle mission de « semeurs d'espérance » à la suite du Christ Bon Pasteur.

”

En quoi consiste votre mission ?

La mort est un véritable drame pour l'homme, un anéantissement qui provoque une grande souffrance tant parfois physique que psychique de celui qui part et de celui qui reste. Dès les premiers temps, l'Église s'est penchée vers le souffrant pour le reconforter, panser ses plaies et lui redonner courage et espérance (cf. parabole du Bon Samaritain). Aujourd'hui, prêtres, diacres et laïcs continuent d'une façon complémentaire cette belle mission de « semeurs d'espérance » à la suite du Christ Bon Pasteur.

Ma mission s'intègre dans ce chemin en Église, qui est sans aucun doute un chemin de Vie, de Lumière, d'Amour. Elle consiste en tout premier lieu à faire le lien, la communion entre le diocèse représenté par notre évêque Mgr André Marceau, le responsable le père Jean-Marie Tschann, les prêtres et tous les laïcs formant les équipes de funérailles situées en Provence orientale, rive droite du Var.

J'assure également l'animation des formations données par des intervenants tout au long de l'année, participe à la formation des nouveaux officiants et leur suivi jusqu'à l'obtention de la lettre de mission.

Comment s'organise votre travail ?

Quand ma mission m'a été confiée, mon premier travail a été de prendre contact avec les doyens et prêtres, pour me présenter, leur rappeler en quoi consiste ma mission et leur proposer de rencontrer annuellement dans chaque paroisse le curé responsable de son équipe de funérailles avec les officiants.

Cela permet de faire un point, de connaître leurs expériences, leurs joies, leurs difficultés, leurs projets.

Je veille également à ce que chaque officiant soit détenteur de sa lettre de mission signée par le curé selon l'ordonnance épiscopale de 1999. Ils sont environ soixante cinq actifs plus une quinzaine en formation.

J'assiste aux réunions trimestrielles du crématorium de Cannes afin de conserver une vue d'ensemble de la pastorale des funérailles. Nous avons aussi des réunions avec l'équipe diocésaine permettant de faire le lien avec les paroisses avec tour de table, bilans, préparation des thèmes et agenda des formations et de la journée diocésaine, vie de la pastorale des funérailles, projets...

Comment est accueillie votre mission dans les paroisses ?

Toujours très bien, je n'ai jamais eu de problème particulier. Je pense que notre présence et proximité permettent un échange fraternel tant avec les équipes qu'avec les prêtres. Être officiant n'est pas une mission facile, elle est exigeante et demande de la part de chacun du temps, de la compréhension, du discernement dans l'accompagnement principalement dans l'accueil, l'écoute, la célébration, l'évangélisation. Je vois donc l'importance d'une part de la formation continue et d'un partage fraternel en Église afin que chacun dans son équipe se sente bien, en harmonie avec son frère ayant la même mission dans le diocèse.



**Entreprise du Bâtiment
Construction
Rénovation
Carrelage**

Route du Parc du Souvenir
Hameau du Monti
06500 MENTON

Tél./Fax 04 93 97 28 24
Port. 06 13 50 40 50
ent-ricardo@orange.fr



Les messages dispensés sont-ils en tout point fidèles au rituel ou les adaptez-vous au contexte sociétal, aux demandes de chacun, à la diversité des situations ?

Le rituel issu de la Tradition de l'Église, promulgué par la Congrégation pour le Culte Divin est dans la liturgie incontournable. Il est d'une grande richesse et contient une grande variété de textes que l'on peut choisir pour chaque accompagnement. Il est différent selon le type de station, prières, veillées, adieu au visage, départ de la maison, cimetière... ou de célébrations, église, athanée, crématorium. Mais aussi de nombreux choix de prières, d'oraisons qui s'adaptent à la personne défunte, enfant jeune, moins jeune, ayant souffert, mort subite, engagée ou non, etc. Cela permet, par la prière et une bonne préparation avec les familles, d'adapter la célébration qui reste unique et d'avoir un seul message : celui de l'Église.

Il en va de même par exemple pour les formations. La référence peut être le rituel mais pas seulement, on fait aussi référence à la Bible, au catéchisme de l'Église catholique, aux différentes exhortations ou encycliques, lettres pastorales, aux pères de l'Église...

Notre phare est le Christ, Il est le chemin et chacun de nous sommes dans ce chemin une histoire sacrée avec notre part d'empêchement, de difficultés, de blessures mais aussi notre diversité, nos richesses, notre vie. Notre message est donc adapté à l'être unique, image de Dieu à qui il est adressé. C'est pourquoi il y a toujours dans nos ren-

contres une place première pour la prière et le partage du vécu avec questions et réponses. Je veux aussi dire que tout est grâce et que tout ce qui est bon vient du Seigneur, nous devons donc laisser une place à l'Esprit-Saint, ce qui nous permet de goûter l'humilité dans notre mission, cela fait aussi notre force.

Comment accueillez-vous la place des laïcs dans cette mission ?

J'ai personnellement été surpris du sérieux et de la fidélité des laïcs dans leur propre mission en Église, pour assister ou conduire des obsèques, pour prier et bien accompagner. Cette œuvre de miséricorde corporelle et spirituelle, ce mystère pascal, a une très grande place dans l'Église. Notre histoire sacrée commence dans l'Église par le sacrement du baptême et notre mission est l'accompagnement des familles en deuil mais aussi accompagnement du défunt qui termine sa vie terrestre vers cet « enciellement », espérance de résurrection. Les laïcs, signe de l'Église, ont conscience de cela profondément. Je voudrais profiter de ces quelques mots pour les remercier de cet engagement envers les personnes en détresse. Elles reçoivent beaucoup me disent-elles et c'est vrai, j'en témoigne ! Chaque baptisé, pierre vivante de l'Église, reflète la lumière divine dans sa mission, c'est pourquoi je les encourage à continuer dans la joie et la paix à témoigner de l'amour et de la miséricorde du Seigneur avec Lui, par Lui et en Lui, en présence de la très Sainte Vierge Marie, reine des missions.



TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ

Isolation thermique • Toutes réparations

SARL CAVANNA & Fils

Villa « La Gamine » 20, chemin des Fades - 06110 Le Cannet

04 93 45 16 95 - Fax 04 93 45 74 78

cavanna@aliceadsl.fr





RENCONTRE AVEC JEAN PHILIPPE TRESARRIEU

RESPONSABLE DES OFFICIANTS CATHOLIQUES AU CRÉMATORIUM DE CANNES



Bernard Gauthier célébrant au crématorium de Cannes.

Nous sommes au bout du bout du monde, avec des familles dans un lien de confiance rare et à qui on doit apporter la paix. Le premier contact avec la famille est important. On se met à leur service, on les écoute et le lien se crée. Les personnes rencontrées sont toutes à des étapes différentes du deuil. Nos ne sommes pas là pour faire de la psychologie, nous écoutons. Elles prennent en moi ce qu'elles veulent, la gestuelle, le ton de la voix... Je souris, j'apporte de la paix et après une journée de célébrations, je suis fatigué.

La spécificité du crématorium, qui n'est pas une chapelle, est de proposer la présence de la croix, de l'eau bénite et du cierge pascal. C'est une salle polyvalente qui devient sacrée car on y partage ces trois éléments. Le rituel est le même que dans les églises. Etant missionné, je dois veiller à respecter cela. Bien sûr, la parole peut-être donnée dans la phase d'accueil, de manière cadrée. Nous nous adaptons aux situations et demandes.

Dans le rituel, le « mot d'espérance » est important. Il est prononcé par le célébrant. Il peut-être soit le même, soit adapté à chaque fois. La première partie correspond à un texte ou sa ligne directrice en lien avec la famille et le défunt. Je choisis principalement la 1^{ère} lettre de Saint Jean ou les Béatitudes. Dans la deuxième partie, je fais le lien avec la vie de chacun, les souvenirs et valeurs des personnes rencontrées. Nous ne sommes pas là pour évangéliser ou convaincre, mais pour révéler que le message que l'on porte est beau. On met des mots sur ce beau qui a été partagé pour que les gens s'approprient le moment et le vivent vraiment. Enfin, la troisième partie du mot d'espérance est de se questionner sur le « ici et maintenant ».

Tout le monde est porteur d'espérance et il faut leur montrer que quelqu'un les aime individuellement pour ce qu'ils sont.

La bénédiction du cercueil est aussi un moment très important et fort. Je propose systématiquement à tout le monde de participer. C'est un moment très puissant pendant lequel les masques tombent.

Être officiant pour les funérailles est une vraie mission. Je le fais depuis 4 ans et crois que pour être heureux, malgré une réussite professionnelle, il faut donner. J'ai choisi une activité discrète qui finalement me fait rencontrer environ 60 personnes par célébration. Je tiens à avoir un engagement. Pour moi, c'est cela être chrétien, présent aux autres.

La mission de responsable des officiants catholiques au crématorium de Cannes s'articule sur plusieurs axes :

- une responsabilité logistique ;
- une relation apaisée avec les pompes funèbres et le personnel du crématorium ;
- garantir la qualité des célébrations et le respect du rituel ;
- former les célébrants qui sont aujourd'hui 10. Mais cela n'est pas assez !

Les officiants reçoivent une lettre de mission qui suppose discernement, formation, expérience, apprendre à lâcher prise, accepter d'être porteur d'une mission et non pas de régler ses problèmes. Pour devenir célébrant, il faut être serein, maître de soi, ne pas se prendre pour ce qu'on n'est pas. Nous nous retrouvons tous les mardis matins en équipe pour se former, échanger et s'entraider.

Une belle récompense est le témoignage et remerciement des familles après les célébrations, des fois plusieurs mois, souvent à travers un signe ou un geste, plus que des mots !

Service Catholique des Funérailles des Alpes-Maritimes Pompes funèbres catholiques



Organisation de funérailles - Dépôt de volontés - contrats obsèques

24h/24 - 7j/7

« Pour donner tout son sens au parcours des funérailles »



8, avenue de la République 06300 Nice

Tél. 04 89 94 62 32
accueil.06@s-c-f.org
Fax 04 97 12 57 13

www.s-c-f.org



Des funérailles sans prêtre ?

Des laïcs conduisent des funérailles. Certaines familles perçoivent alors la cérémonie comme un enterrement « au rabais ». Est-ce juste ? Que dire pour les rassurer ? La réponse du père Sébastien Antoni, assomptionniste, avec Béatrice de Marignan, PSL de Lyon.

Beaucoup de familles en deuil pensent que la célébration de l'enterrement de leur proche faite sans prêtre aurait moins de valeur faite par un laïc. Qu'en est-il ? La pastorale des funérailles est un service, une mission qui appartient à toute l'Église. À ce titre, c'est toute la communauté ecclésiale qui est concernée. Tous les membres de la communauté, prêtres et laïcs, sont qualifiés pour témoigner de la compassion de l'Église et de son espérance.

Ce n'est pas la pénurie de prêtres disponibles pour cette pastorale qui oblige l'implication des laïcs, diacres permanents ou religieuses. Leur engagement n'est pas une suppléance, mais se fonde sur leur baptême.

Le concile Vatican II précise dans *Lumen Gentium* n°10 : « Le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel ou hiérarchique, qui ont entre eux une différence essentielle et non seulement de degré, sont cependant ordonnés l'un à l'autre : l'un et l'autre, en effet, chacun selon son mode propre, participent de l'unique sacerdoce du Christ ».

Les membres des équipes funérailles délégués à la conduite de funérailles n'interviennent pas dans cette pastorale comme des voisins ou des amis, mais comme des membres de la communauté chrétienne, mandatés par elle pour ce service.

Toute la communauté chrétienne porte le souci d'une vraie compassion humaine et chrétienne et de l'annonce de l'espérance chrétienne. Certains laïcs sont tout spécialement chargés de cette mission auprès des familles.

Cette mission ne remplace pas celle du prêtre, mais elle la complète avantagement.

On entend dire que la présence d'un prêtre est importante lors des funérailles considérées comme un moment privilégié, pour les personnes loin de l'Église, pour prendre ou reprendre contact avec des chrétiens, et ainsi de faire un pas vers le Christ.

Cet argument est à prendre en compte, mais il pourrait laisser entendre que la parole et le témoignage du prêtre ont plus de poids que celles d'un laïc. Ce n'est pas juste. Le témoignage du laïc n'est pas de moindre importance que celui du prêtre, surtout quand le laïc se présente comme délégué, envoyé en mission pour ce service d'Église par son curé.

Dans son exhortation apostolique *Les fidèles laïcs*, Jean-Paul II écrit : « La mission salvifique de l'Église dans le monde est réalisée non seulement par les ministres qui ont reçu le sacrement de l'ordre, mais aussi par tous les fidèles laïcs. Ceux-ci, en vertu de leur condition de baptisés et de leur vocation spécifique, participent dans la mesure propre à chacun, à la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ ». Le pape continue : « Les pasteurs, en conséquence doivent reconnaître et promouvoir les ministères, offices et fonctions des fidèles laïcs, offices et fonctions qui ont leur fondement sacramentelle dans le baptême, la confirmation et de plus pour beaucoup d'entre eux dans le mariage ».

On peut dire ainsi que les laïcs qui conduisent des funérailles participent, au nom de leur baptême et de leur confirmation au ministère du prêtre, mais n'agissent pas de la même manière.

Même en l'absence de ministre ordonné, les célébrations de funérailles sont toujours reliées au sacerdoce ministériel. La délégation de laïcs signifie que le ministère exercé, la conduite de funérailles, n'a pas d'existence autonome, mais qu'il n'existe que relié à celui du ministre ordinaire, le prêtre.

Il est nécessaire de clarifier le langage.





Seul un ministre ordonné préside une célébration. Ordonné pour représenter le véritable « chef » de l'Église : le Christ lui-même. Seul le ministre ordonné a reçu la charge de présider *in persona Christi*, c'est-à-dire au nom du Christ.

Nous ne pouvons donc pas parler de « présidence » pour un laïc, mais de « conduite ». Délégués par le curé, les laïcs qui conduisent les célébrations des funérailles sont des baptisés, membres de l'assemblée chrétienne. C'est pourquoi ils ne se substituent pas à leur pasteur mais sont en lien étroit avec lui. Il est très souhaitable qu'ils aient suivi une formation spécifique pour la conduite des funérailles et qu'ils participent autant que possible à la rencontre avec la famille en deuil.

Les laïcs qui conduisent les célébrations ont un rôle particulier et irremplaçable dans l'ordre de l'appel universel à la sainteté (cf. *Lumen Gentium* n°39-42). Après la proclamation de la Parole de Dieu, ils font un commentaire de cette Parole : une petite catéchèse qui n'est pas une homélie ni un panégyrique du défunt, ni une exhortation, sur la finalité de la vie chrétienne, le sens de la vie sacramentelle et spécialement du baptême et de l'eucharistie, le sens de la prière pour les défunts, l'espérance de la résurrection des morts et de la vie du monde à venir...

À l'intérieur même de la célébration, chaque étape permet une progression de l'assemblée, une sorte de pèlerinage du lieu où repose le défunt au lieu de sa sépulture, en passant par le lieu de la célébration, pour parvenir à l'espérance de revoir celui que le Père conduit jusqu'à lui.

La célébration possède ainsi une dynamique dont il est nécessaire de maintenir l'unité. Le garant de cette unité est le laïc qui conduit la célébration. Il est donc important que sa place soit visible et qu'il soit le seul à conduire la prière de l'assemblée. Cela n'empêche nullement d'autres membres de l'équipe funérailles ou la famille de lire la Parole de Dieu (sauf l'évangile), la prière universelle, le mot d'accueil.

Il évoluera dans le chœur, mais ne s'installera pas au siège de présidence, ne parlera jamais depuis l'autel et à l'ambon s'en tiendra à la proclamation de la parole. Pour qu'il n'y ait pas de confusion, les laïcs interviennent depuis un pupitre d'animateurs.

Sébastien Antoni, *croire.com*
Béatrice de Marignan, *PSL de Lyon*
septembre 2012



Participez à la vie de votre diocèse.
Abonnez-vous à son magazine !

OFFRE
DÉCOUVERTE
20€
pour 6 mois

OU

50€
Une année

OU

75€
Abonnement
de soutien

100€
Abonnement
missionnaire

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

Règlement par chèque à l'ordre de : ADN - Communication

Renvoyez le coupon
ci-contre rempli à :
Église des Alpes-Maritimes
Évêché - 23, av. Sévigné
06105 Nice Cedex 2
mag.diocese06@gmail.com
Tél. 04 92 07 80 04

Accompagner les familles dans l'espérance



Depuis février 2016, une nouvelle structure est apparue dans le secteur des funérailles dans les Alpes-Maritimes : un service de pompes funèbres catholiques. Être à l'écoute et accompagner les familles dans l'espérance.

La première année fut celle du lancement, la seconde celle de la consolidation. Le Service catholique des funérailles accompagne les familles dans l'organisation des funérailles d'un proche ou directement les personnes qui viennent déposer leur volonté. La mission de cette structure est double : l'aspect technique de l'organisation des funérailles et l'accompagnement chrétien des familles par l'accueil, l'écoute et la prière. Dès que l'on pousse la porte du bureau installé dans le centre de Nice, l'ambiance est posée. Accueil chaleureux, coin prière, tableaux évocateurs... Les atouts pour une relation fraternelle entre l'équipe et les familles.

Chaque situation implique sa propre histoire, son vécu, sa relation à la religion et à la foi. Le service apporté permet de remettre la mort à sa juste place. « *Dans ce moment douloureux, les personnes arrivent en traînant des pieds et repartent soulagées* » explique Fabrice Begole, responsable. Aidé dans sa mission par trois bénévoles, il souhaite poser auprès des familles une réflexion sur la mort, avec compassion et proximité, et apporter une parole d'espérance.

Les retours sont encourageants et le Service catholique des funérailles commence à être connu et reconnu. Fabrice Begole accueille en ce moment deux personnes qui se forment à ses côtés et il souhaiterait pouvoir embaucher au moins une personne dans l'année pour l'épauler davantage et permettre de répondre à plus de demandes, toujours en conservant le même esprit.

Cet été, les acteurs des Services catholiques des funérailles des différents bureaux existants en France se sont retrouvés à l'Abbaye de Lérins, en baie de Cannes, pour un séminaire de travail et une retraite spirituelle. Il est important de se former, d'échanger et de relire ensemble cette mission parfois lourde.

3 moments sont particulièrement clés dans les funérailles : l'adieu au visage, la célébration et l'inhumation ou crémation. À chaque étape, la présence du Service catholique des funérailles est importante, en tant que professionnels et comme présence d'Église. « *Il s'agit de la liberté donnée à chacun de vivre à sa manière les funérailles d'un proche* » conclut Fabrice Begole.

Mélanie Raynal

PRIÈRE DES MEMBRES DU SERVICE CATHOLIQUE DES FUNÉRAILLES

Seigneur,
Tu nous as appelés à travailler au sein du Service catholique des funérailles.

Tu nous envoies aujourd'hui comme témoins de ta Pâque auprès des familles confrontées à la mort d'un proche.

Viens bénir notre travail de ce jour.
Permet que nos gestes, nos paroles, nos regards, nos pensées et toute notre activité contribuent à la louange de ta gloire.

Libère-nous de toutes nos peurs et viens corriger nos maladresses par la présence vivifiante de ton Esprit Saint.

Agis toi-même dans le cœur de celles et ceux vers qui tu nous envoies.

Apprends-nous jour après jour à rester des sentinelles de l'Espérance.
Fortifie-nous ainsi que ceux avec qui nous collaborons et garde-nous dans l'unité fraternelle.

Ouvre-nous chaque jour à l'accueil de ta Bonne Nouvelle, Toi, le Vivant, le Ressuscité.

Amen

SERVICE CATHOLIQUE DES FUNÉRAILLES DES ALPES-MARITIMES

M. Fabrice Begole
8, rue de la République • 06300 Nice
Tél. 04 89 94 62 32 / 07 68 902 902 • accueil.06@s-c-f.org • s-c-f.org